



École Saint-Clément-Est
560 boulevard Laird
Ville Mont-Royal

Conseil d'établissement 2015-2016

Lundi 2 novembre 2015 / 18h30

	Nom	Présent	Absent
Président	Étienne Pigeon	X	
Vice-président	Kim-Anh Tran		X
Trésorier	Chantal Cassis	X	
Secrétaire	Michèle-E. Hogue	X	
Membres parents	Diane Pemberton-Smith	X	
	Gabrielle Pinkstone		X
Membres communauté	Daniela Cheaib	X	
	Yves Pigeon	X	
Membres professeurs	Daphney Belfond	X	
	Annie-Claude Desroches	X	
	Jocelyne Legault	X	
	Diane Pitre (Service de garde)	X	
	Janine Préfontaine	X	
	Diane Rousseau	X	
Directrice (ex-officio)	Isabelle Boivin	X	
Adjoint à la direction (ex-officio)	Guillaume Smith-Desbiens	X	

Procès-verbal

Présidente et secrétaire de l'assemblée

Étienne Pigeon préside l'assemblée et Michèle-E. Hogue agit à titre de secrétaire.

1. Prise des présences et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Présentation des membres de la communauté

Présentation de monsieur Yves Pigeon et Daniela Cheaib, membres de la communauté.

3. Période de questions du public

Aucun membre du public n'est présent.

4. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Diane Pemberton-Smith appuyée par Annie-Claude Desroches, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

5. Adoption du PV de la réunion du C.É. du 21 septembre 2015

Parce que les membres n'ont pas reçu le procès-verbal, son adoption est reportée à la prochaine assemblée.

6. Suivis aux procès-verbaux

6.1 Travaux bloc sanitaire

Madame Boivin nous indique que les démarches se déroulent tel que prévues et que les travaux débuteront le 26 juin 2016. Malgré que nous ayons peu de marge de manœuvre pour faire modifier les plans, il sera possible d'apporter des commentaires.

6.2 Logo de l'école

Cette automne, des rencontres de consultation pour la réalisation du projet éducatif se feront entre les membres de l'équipe école et ce, en petites équipes (par niveau). Nous aurons un suivi de cette première réflexion d'ici Noël.

En janvier, les enseignants travailleront à l'élaboration des orientations et des objectifs. Madame Boivin rapporte que l'équipe école est motivée et participe avec enthousiasme. Des parents seront aussi invité à s'exprimer par le biais de rencontres et d'un sondage qui portera, entre autre, sur l'environnement interne, le bâtiment, leur appréciation de l'école, etc.

Au printemps, les enseignants décideront des moyens qu'ils utiliseront pour finaliser le programme de réussite.

Concernant le logo, il semble que la décision de garder le *Clémentin* soit unanime au sein de l'équipe école – un lien affectif uni la créatrice, madame Desputeaux, à l'école Saint-Clément. Mme Desputeaux offrirait gracieusement à l'école le nouveau logo, inspiré des éléments de réflexion du projet éducatif que la direction lui transmettra.

Suite à une question d'un membre du CÉ concernant la possibilité de ne pas choisir le *Clémentin* comme logo de l'école, madame Boivin précise que ce qui est ressorti des discussions avec les enseignants est que le personnage du Clémentin soit gardé.

7. Discussion/points à retenir sur les PV des différents comités

7.1 **Compte rendu rencontre CRPRN** (Comité régional de parents du regroupement nord)
Diane Pemberton-Smith a assisté à la première rencontre tenue le jeudi 8 octobre.

Madame Louise Gaudreault, directrice générale adjointe de la CSMB, a parlé des développements de la commission scolaire qui reçoit plusieurs demandes d'agrandissements d'écoles. Elle a expliqué que malgré les coupures, les services aux élèves n'ont pas été touchés à la CSMB.

M. Yves Pelletier a été reconduit au poste de président du CRPRN ainsi que le vice-président. L'élection du secrétaire, trésorier, délégués et substituts au comité central de parents a aussi été tenue.

Le calendrier des séances du CRPRN pour l'année en cours a été adopté.

Madame Pemberton-Smith souligne que le CRPRN est composé uniquement de parents, qui représentent les PARENTS de leurs écoles respectives. La Loi sur l'instruction publique ne prévoit aucun lien direct entre le comité de parents (CRPRN) et le CÉ. Madame Pemberton-Smith juge tout de même utile de nous fournir un compte-rendu des rencontres.

Alors que la direction d'établissement, après consultation du CÉ, achemine les besoins de l'école à la commission scolaire (art 78, LIP), les comités de parents de la commission scolaire (CRPRN) sont responsables de transmettre l'expression des besoins des parents à la commission scolaire. (LIP art.189 et 192.3).

Donc, le CÉ achemine à la commission scolaire des avis qui peuvent porter sur la bonne marche de l'école et assurer une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire. Pour sa part, le comité de parents adresse un avis de parents sur tout sujet propre à assurer le bon fonctionnement de la commission scolaire.

Le représentant du comité de parent (CRPRN) peut donc consulter les membres parents du CÉ, les membres de l'OPP, voire même tous les parents de son école.

« Mon rôle en tant que représentante au CRPRN est d'être porte-parole des parents auprès de la commission scolaire ». Dixit Diane Pemberton-Smith.

7.2 Comité des parents

Compte rendu bien reçu. Aucune question.

7.3 Comité cour d'école

Albert Mondor, du comité cours d'école, a présenté trois options de plans pour les bacs séparant la section gazonnée de celle en asphalte. Plusieurs critères devaient être considérés dans le choix de plantes (non toxiques, vivaces, résistantes, etc.). Le comité cours d'école et la direction sont très satisfaits du travail.

7.4 Fondation St-Clément

Les demandes acheminées à la Fondation sont le maintien des besoins récurrents, c'est-à-dire 200 \$ par groupe en matériel et une journée d'orthopédagogie (évalué à 12 000 \$). Le reste des fonds sera utilisé pour l'achat de portables et de ipads puisque l'école ne compte aujourd'hui que 20 portables pour 685 élèves.

8. Sécurité au service de garde

La volonté de limiter et de concentrer les allées venues des élèves et des parents s'est soldée par de nombreuses nouvelles mesures de sécurité principalement au service de garde. Trois employés du service de garde déjà en poste ont reçu le mandat de surveiller la circulation dans l'école à des endroits stratégiques. Du matériel a aussi été acheté pour délimiter les zones de circulation des élèves de celles des parents. La porte accédant au sous-sol par le service de garde est maintenant munie d'une alarme puisque l'accès y est interdit en tout temps. Le bureau de madame Pitre est maintenant équipé d'une caméra permettant de voir qui se présente à la porte du service de garde avant d'ouvrir.

Un membre de l'assemblée fait part de son inquiétude quant à la sécurité et rappelle l'importance de ne jamais laisser les portes extérieures débarrées.

La direction attend le budget final afin de voir s'il est possible d'installer des capteurs de clés magnétiques à plus d'une porte, ce qui faciliterait les déplacements du personnel. Pour l'instant, le personnel n'a pas de clés. Mme Boivin précise que l'utilisation de clés est peu sécuritaire contrairement à la carte magnétique qui peut être désactivée si l'utilisateur la perd.

9. Plan de réussite 2015-16 (approbation)

Mme Boivin souligne l'importance du français dans notre école. Elle précise que 45 % de la clientèle n'est pas francophone. L'année dernière, les enfants « non-francophones » étaient intégrés dans les classes. Cette année, une classe d'accueil a été ouverte en maternelle.

L'approbation du plan de réussite est proposée par Chantal Cassis. Appuyé par Janine Préfontaine. Adopté à l'unanimité.

10. Convention de gestion et de réussite éducative (approbation)

Madame Boivin explique aux nouveaux membres ce qu'est une convention de gestion et de réussite scolaire et souligne que le travail est fait en équipe. Le canevas de la convention est tout de même imposé par le ministère et la compétence « résoudre » pose de nombreuses difficultés aux enseignements.

Madame Boivin nous informe que la cible de 2014-2015 de 95 % en français a été atteinte.

Le questionnaire *Sévi* sur l'intimidation sera redonné aux élèves de 3^e et 4^e au printemps afin de mesurer l'impact des diverses interventions et enseignements du programme *Vers le pacifique*. Les résultats, sous forme de résumé, seront présentés aux membres du CÉ à l'automne 2016.

Proposé par Janine Préfontaine. Appuyé par Jocelyne Legault. Adopté à l'unanimité.

11. Proposition d'échéancier de travaux pour le projet éducatif

Voir le point 6.2 du présent procès-verbal.

Un membre de l'assemblée rappelle que c'est le CÉ qui doit former un comité de consultation et faire un sondage auprès des parents.

12. Aide aux devoirs MEESR

Il est convenu qu'une firme de tutorat soit engagée (*Serespro*) pour fournir les services d'aide aux devoirs pour les familles allophones et les enfants en difficulté fréquentant notre école. Une somme de 7 920\$ est allouée par le ministère. L'école cible 12 élèves au 1^e cycle et 16 élèves au 2^e cycle. Le programme débute en novembre et se termine en mai.

Proposé par : Diane Pemberton-Smith. Appuyé par : Diane Rousseau. Adopté à l'unanimité.

13. Proposition de résolution (lettre au ministre)

Le président du CÉ signera et enverra la lettre au ministre de l'éducation.

14. Varia

Le président du CÉ fera parvenir aux membres du CÉ un document (provenant CRPRN) sur les responsabilités des membres du CÉ.

Il est entendu qu'une partie du budget de fonctionnement du CÉ sera utilisée pour un vin et fromage à la réunion de décembre.

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président propose la levée de l'assemblée à 20h40. Appuyé par Diane Pemberton-Smith.

Prochaine rencontre : Lundi 14 décembre 2015